

**ADMINISTRATION
DE LA
VILLE DE MONS**

LE COLLÈGE COMMUNAL DE LA VILLE DE MONS a l'honneur de vous informer qu'il y aura séance **conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale** le **lundi 18 FÉVRIER 2008 à 18 heures, à l'Hôtel de Ville de Mons, Salon Gothique.**

ORDRE DU JOUR

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	<u>SÉANCE PUBLIQUE</u>	
1	<p><u>Rapport sur les collaborations obligatoires</u></p> <p>A) le Comité de Concertation</p> <p>B) le dialogue avec les organisations syndicales</p>	
2	<p><u>Rapport sur les collaborations volontaires</u></p> <p>A) <u>les services communs</u> :</p> <p>a) la Cellule Management et Organisation</p> <p>b) la Cellule Informatique</p> <p>c) la Cellule Marchés Publics</p> <p>B) <u>les actions communes</u> :</p> <p>a) la politique du logement</p> <p>b) l'organisation d'examens</p> <p>c) les maisons et mairies de quartier.</p> <p>d) collaborations extérieures communes :</p> <p>1° Télé-Assistance</p> <p>2° Mission Régionale Mons-Borinage</p> <p>3° PRO-ACTION</p> <p>4° AVOMARC</p>	

Arrêté l'ordre du jour qui précède comportant 2 objets

En séance à Mons, le 11 janvier 2008

Par le Collège :

Le Secrétaire communal,
Bernard VANCAUWENBERGHE

Le Bourgmestre-Président,
Elio DI RUPO

POUR LE CPAS :

La Secrétaire du CPAS
Françoise LETE

Le Président du CPAS,
Marc BARVAIS